

12

Espace nature | sensible

# Le marais d'Épisy

**SEINE & MARNE**  
LE DÉPARTEMENT

**Le Département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la Métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.**

**Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.**

**Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.**



**C'est au cœur de la vallée du Loing que s'est formé le marais d'Épisy. Il se compose d'une mosaïque de milieux humides : un étang, une prairie humide, une roselière et un marais tourbeux. Le marais a été cédé au Département, pour un euro symbolique, par le Groupement des Sablières Modernes puis par la Mairie d'Épisy (2005).**

La nature remarquable du site, notamment la richesse et l'originalité de sa flore, est reconnue depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle par les scientifiques. Longtemps, l'homme



En 50 ans, la surface du marais d'Épisy a diminué de 80 %

Sentier sur platelage au-dessus du marais  
Photo : Maxime Briola

n'a pas eu conscience de l'intérêt écologique majeur des zones humides. Le marais a donc fait l'objet de dégradations importantes jusqu'à son acquisition par le Département. Dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les ingénieurs des ponts et chaussées ont entrepris de l'assécher en créant des fossés drainants pour permettre au bétail de pâturer. Cette volonté s'est amplifiée pendant le XX<sup>e</sup> siècle avec le déclin des activités pastorales traditionnelles (pâturage des bêtes, coupe des roseaux, etc.) et le développement d'activités économiques nouvelles comme la sylviculture des peupliers, grands

consommateurs en eau... Dans les années 1960, la partie nord du marais (hors ENS) a été remblayée par une décharge publique, puis transformée en terrain de sport, encore présent aujourd'hui. L'exploitation des granulats commence à partir des années 1970 à l'ouest du marais pour s'arrêter en 1980. Cette dernière atteinte dérègle l'écoulement de la nappe phréatique et cause la disparation de 80 % du marais. Sa surface passe alors de 47 hectares en 1950 à 9 hectares en 1998. Devant l'urgence de la situation, le Département s'est investi rapidement dans la préservation du site.

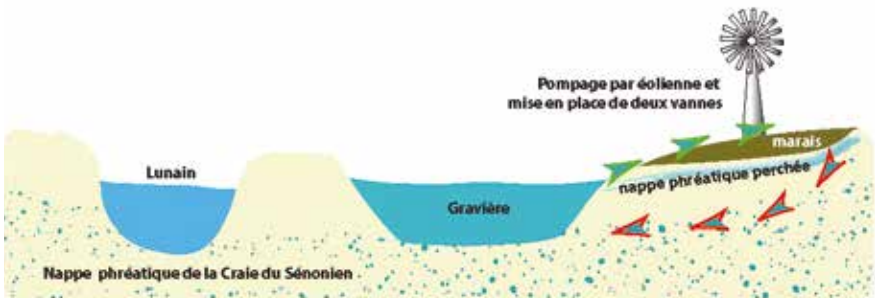
## LE SITE



Le marais s'est formé grâce aux alluvions argileuses imperméables, qui permettent la création d'une petite nappe phréatique affleurante. Le sol, ainsi gorgé d'eau, accumule lentement des résidus végétaux (plantes, mousses ...) qui ne peuvent pas être dégradés à l'air libre et forment donc la couche de tourbe.



Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le marais connaît un phénomène d'assèchement : drainage, plantation de peupliers, remblaiement puis exploitation de la gravière. L'ouverture de la nappe phréatique augmente le débit d'écoulement sous-terrain vers la gravière et donc la vitesse d'assèchement du marais. Sa surface passe de 47 à 9 hectares.



Depuis 1998, des actions sont engagées pour rétablir le niveau d'eau nécessaire à la préservation de la zone humide. L'eau pompée par une éolienne dans l'étang de la carrière est acheminée par un chenal dans la partie nord du marais. Deux vannes, installées en aval du marais et sur l'étang, contribuent à maintenir un niveau d'eau suffisant.



# Un nouveau regard sur le marais tourbeux

La prise de conscience de la valeur écologique des zones humides aboutit à la mise en place d'une mesure de protection du site en 1982. La réhabilitation du marais par le Département est effective depuis 1998, avec pour objectif de restaurer ses **fonctionnalités écologiques\***.

La principale caractéristique de l'ENS est d'être un marais tourbeux, milieu devenu rare en Île-de-France. La tourbe se compose d'une importante épaisseur de résidus végétaux non décomposés. Sa formation, très lente, peut prendre des siècles. À Épisy, elle atteint une épaisseur importante allant de 0,5 à 1 mètre. Cette couche, qui fonctionne à la façon d'une éponge, permet de pondérer l'écoulement des eaux, limitant ainsi les phénomènes de crues en aval et contribue à l'amélioration de la qualité des eaux par effet de filtre naturel.

Le marais d'Épisy est dit alcalin, car son **pH\***, influencé par la présence des calcaires, est supérieur à 7. En montagne, au contraire, les sols siliceux favorisent généralement des marais acides avec un **pH** inférieur à 7. Cette caractéristique a une forte influence sur la flore présente. Le marais joue également le rôle de zone refuge pour des espèces dont le territoire de vie se réduit continuellement. Plus de 50 % des espèces d'oiseaux d'eau et 30 % des espèces végétales remarquables et menacées en France dépendent des zones humides.

## Un site classé Natura 2000



Le réseau Natura 2000 regroupe des sites reconnus pour leur intérêt écologique au niveau européen avec pour objectif de les préserver.

Le marais d'Épisy est intégré au réseau pour sa richesse en habitats naturels et en espèces remarquables (« Site FR1100801 - Basse vallée du Loing »).

Pour en savoir plus sur le Réseau Natura 2000 : [developpement-durable.gouv.fr](http://developpement-durable.gouv.fr)



**Depuis l'arrêt de son drainage systématique, le marais offre à nouveau des services pour la nature et les hommes.**

L'éolienne fournit l'énergie nécessaire au pompage de l'eau d'aval en amont - Photo : Maxime Briola

## Un site aux petits soins...

**Depuis l'acquisition du site en tant qu'ENS, le Département réalise d'importants travaux de réhabilitation écologique. Ils ont pour objectifs de renverser le processus de dégradation du milieu, principalement lié à l'assèchement du marais, et de favoriser la présence d'espèces remarquables.**

Ces travaux consistent à maintenir le niveau d'eau dans le marais à l'aide d'un chenal alimenté par pompage dans le plan d'eau au moyen d'une éolienne. Les ouvrages de vidange de l'étang et du marais ont également été changés pour maintenir des niveaux hydriques plus hauts en période sèche.

Les actions menées visent aussi à limiter la pousse des végétaux concurrents, qui participent à la disparition naturelle des

espèces typiques du marais. La fauche de fin d'été permet la création de zones refuges pour les insectes et les plantes. Tout au long de l'année, un pâturage respectueux du site est réalisé à l'aide d'espèces rustiques, comme les chevaux camarguais.

Cette gestion est bénéfique pour le milieu naturel. La plupart des anciennes tourbières plantées de peupliers ont été défrichées pour permettre le retour à des niveaux d'eaux satisfaisants et la réapparition d'**espèces patrimoniales endormies\*** depuis fort longtemps, comme la linaigrette à feuilles étroites qui n'avait pas été observée depuis 1944 ! La présence passagère d'un oiseau comme le gorgebleue à miroir confirme également les résultats positifs de la gestion mise en œuvre.



Une promenade de 1 200 mètres est accessible aux personnes à mobilité réduite - Photo : Marylène Vergnol

## ... et accessible à tous

**Dans le cadre de sa politique en faveur des ENS, le Département a réalisé des aménagements pour accueillir le public sur une partie du site.**

Une aire de stationnement a été créée, et deux plates-formes d'observation, équipées de panneaux d'information, permettent de mieux observer les espèces farouches spécifiques à ces milieux et de bénéficier d'un panorama paysager.

La nature marécageuse du site a requis la mise en place d'un parcours pédestre sur pilotis. Accessible aux personnes à mobilité réduite, ce sentier joue un double rôle : il permet de visiter le site à toutes les périodes de l'année, y compris lorsque les sols sont inondés, et préserve les espèces sensibles du piétinement en canalisant le parcours des visiteurs.

Les efforts entrepris par le Département, en collaboration avec des associations de tourisme et des personnes porteuses de handicaps, ont permis de faire labelliser le site « Tourisme et Handicap ». Ce label garantit un accueil adapté aux besoins des handicapés moteurs, auditifs ou mentaux.

Pour en savoir plus sur ce label : [tourisme-handicaps.org](http://tourisme-handicaps.org)



# La flore du marais...

Malgré la faible surface du site, celui-ci accueille environ 260 espèces végétales, soit 18 % des 1 443 espèces locales inventoriées en Seine-et-Marne. La qualité de ces espèces est notable, puisque 6 sont protégées et 55 sont considérées comme étant peu fréquentes.



Photo : Maxime Briola



Photo : Maxime Briola



Photo : Wolffia



Photo : Marylène Vergnol

**L'épipactis des marais** est une orchidée sauvage pouvant atteindre 60 centimètres de hauteur. Elle fleurit entre juin et juillet et arbore alors une longue inflorescence en grappe. Son nom latin *Epipactis palustris* est tout à fait évocateur de son lieu de vie favori : le terme palustre faisant allusion au marais. Autrefois commune dans la vallée du Loing et dans l'Orxois, elle ne se trouve plus que dans quelques zones essentiellement au sud-est du département. La disparition des zones humides, notamment des marais, en est la principale raison.

**Le flûteau fausse-renoncule** est une petite plante possédant plusieurs fleurs à trois pétales mauve clair et au cœur doré. Elle peut atteindre 30 centimètres de haut et sa floraison s'étend de mai à septembre. Sur le site, elle occupe les zones temporairement inondées, dans la partie nord du marais. Dans le département, elle est surtout présente, au sud, sur quelques zones de la Bassée. Autrefois plus fréquente en vallée du Loing, cette espèce en forte régression est menacée par la dégradation de la qualité des eaux et la diminution de la taille des zones humides.

**Le choin noirâtre** fait partie de la famille des cypéracées, qui comprend le célèbre papyrus égyptien. Bien qu'assez rare à l'échelle départementale, ce choin est commun sur le marais. On le trouve essentiellement au niveau des zones de tourbe dénudées, où la nappe phréatique affleure, ainsi qu'à l'emplacement du chenal de la partie sud du marais. Sa présence est typique des tourbières âgées, qui accueillent de nombreuses espèces botaniques patrimoniales.



## ... et ses hôtes

Si tous les groupes d'animaux vivent sur le site, ce sont essentiellement les insectes et les oiseaux, avec 73 espèces observées dont 50 nicheuses, qui représentent le plus grand intérêt. Le site se trouve au carrefour de zones attractives fréquentées par de nombreuses espèces : Loing et forêt de Fontainebleau au nord-ouest, Lunain au sud-ouest, milieu agricole bocager à l'est, etc.

Réservoir de vie unique, le marais abrite environ 40 espèces de libellules, 38 espèces d'**orthoptères**\* ou encore 28 espèces de papillons.

Le site accueille chaque année 2 à 3 couples de pies-grièches écorcheurs, qui profitent des nombreux insectes pour nourrir leurs jeunes. Ils attraperont certainement quelques criquets palustres, ensanglantés ou conocéphales des roseaux, qu'ils empaleront sur une branche ou un barbelé en attendant le moment propice

au festin. Les reptiles sont également bien présents avec, entre autre, le lézard des souches qui prend parfois le soleil sur les planches en bois du parcours.

La couleuvre vipérine et la vipère aspic sont occasionnellement observées, même si elles restent très discrètes. La première est inoffensive mais ressemble beaucoup à la vipère, ce qui lui permet d'effrayer certains prédateurs. On peut la distinguer grâce à ses pupilles rondes, alors que la vipère les a fendues verticalement comme les chats.



**La bonne qualité du milieu naturel favorise la présence d'espèces animales rares.**

# Le paradis des libellules

Pendant les beaux jours, prenez le temps de regarder ces petits insectes aux ailes translucides qui virevoltent au-dessus du marais. Le site accueille une quarantaine d'espèces de libellules, soit 70 % de celles présentes en Île-de-France, dont 8 des 20 espèces rares de la région. Cette abondance s'explique par la diversité des milieux aquatiques ensoleillés où elles se reproduisent et chassent : mares plus ou moins temporaires, berges de rivière et d'étang offrant une large gamme de végétations aquatique et rivulaire. La proximité des vallées du Loing et du Lunain à l'ouest, constituant des continuités écologiques\*, contribue probablement à la colonisation du site par des espèces patrimoniales.



Photo : Maxime Briola



**La cordulie à corps fin** est une espèce très rare dans le département et également sur le site. Cette libellule de taille moyenne se reconnaît facilement grâce à son abdomen vert métallique orné de taches jaunes sur la partie supérieure. Elle se reproduit préférentiellement au niveau de l'étang, dans les berges pourvues de roselières. Les mâles sont territoriaux et défendent une portion de berge d'une dizaine de mètres, dont ils excluent tout autre mâle tentant d'y pénétrer.



Photo : Sylvestre Plancke



**La libellule à quatre taches** est fréquente sur le site. Comme l'indique son nom, chacune de ses ailes possède une tache noire permettant de la distinguer assez facilement des espèces ressemblantes. Les larves, qui ont passé tout l'hiver dans l'eau, peuvent émerger de façon synchronisée, occasionnant des regroupements impressionnants. En général, de nombreux adultes sont observables sur l'ensemble des pièces d'eau de mai à août.



Photo : Sébastien Siblet (OPIE)

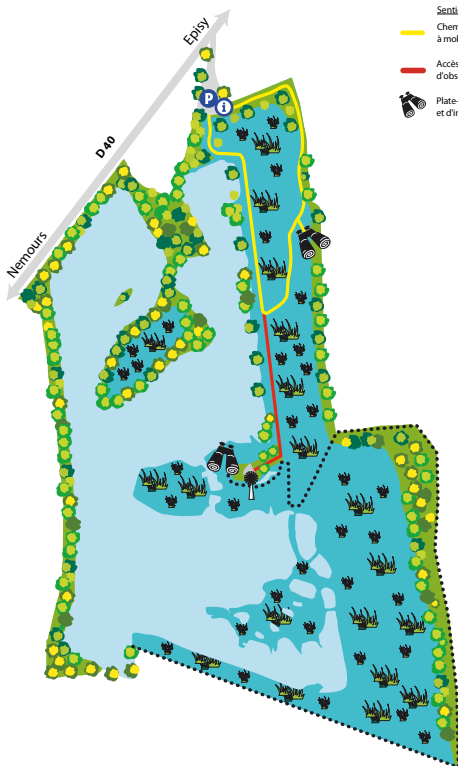


**L'agrion délicat** est une petite libellule rouge au vol doux, qui peut être observée de juin à septembre. Elle émerge en populations très importantes, qui se répartissent sur l'ensemble du site, principalement dans les milieux d'eaux stagnantes assez ensoleillés et riches en végétaux aquatiques. On peut la confondre avec la petite nymphe au corps de feu, seule autre petite demoiselle rouge, dont elle se distingue cependant par l'absence de bandes noires sur le bout de l'abdomen.

- Sentiers :**  
 Chemin adapté aux personnes à mobilité réduite - 1 km  
 Accès à la plate-forme d'observation  
 Plate-forme d'observation et d'informations
- Étang  
 Marais  
 Boisement  
 Clôture
- Parking  
 Point infos  
 Écologie



100 mètres



Interdit à tout véhicule à moteur



Chiens admis en laisse



Pêche interdite



Baignade interdite



Cueillette interdite



Camping interdit



Emportez vos déchets



Feu interdit

## (\*) GLOSSAIRE

**Alluvions argileuses :** constituées de matériaux très fins, charriés par un cours d'eau, ces alluvions s'accumulent dans des zones de faible courant. Elles forment alors souvent une couche de roche imperméable.

**Fonctionnalité écologique :** on entend par fonctionnalité écologique la capacité d'un écosystème à assurer ses cycles biologiques (reproduction, repos, nourriture, déplacement, etc) et à fournir les services écologiques indispensables aux populations humaines (pollinisation, épuration naturelle des eaux, source de nourriture, etc).

**pH :** le potentiel hydrogène permet de mesurer l'acidité ou la basicité d'une solution.

Le pH de l'eau pure à 25°C, qui est égal à 7, a été choisi comme valeur de référence d'un milieu neutre. Si la solution possède un pH inférieur à 7, elle est acide, au-delà elle est basique.

**Espèce en dormance :** bien que leurs graines soient présentes, certaines espèces végétales peuvent cesser de pousser sur un site à l'occasion d'un changement des conditions

écologiques du milieu (ex : assèchement). Si les conditions initiales reviennent et que les graines sont toujours viables, la plante peut alors réapparaître.

**Orthoptères :** ensemble d'insectes regroupant les sauterelles, criquets et grillons.

**Végétation rivulaire :** qui est spécifique au milieu des rives et des berges. Aussi dénommée ripisylve, s'il s'agit d'un boisement.

**Continuité écologique :** de nombreuses espèces utilisent des tracés naturels pour se déplacer : rivière, linéaire boisé... Lorsqu'un aménagement (barrage, route...) rend le passage infranchissable, le tracé perd sa continuité et donc son rôle écologique.

**Espèces patrimoniales :** ensemble des espèces protégées, menacées et rares, ainsi que des espèces ayant un intérêt scientifique ou symbolique. Ce n'est pas un statut légal. Il s'agit d'espèces que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes d'un point de vue patrimonial, que ce soit pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.



## Accès

À la sortie d'Épisy en direction de le Genevraye (RD 40), parking à gauche, entrée à côté du terrain de sport. 📍

## Pour aller plus loin

- ENS La Plaine de Sorques
- Seine-et-Marne environnement propose des sorties nature sur le site.
- Retrouvez l'agenda des animations sur [seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)



[seine-et-marne.fr](http://seine-et-marne.fr)  



Département de Seine-et-Marne  
Hôtel du Département - CS 50377 - 77010 Melun cedex  
01 64 14 77 77